

Colloque de Chambéry (5-6-7 avril 2006)
Les mouvements pacifistes américains et français, hier et aujourd'hui

**Les refus des réfractaires à la guerre d'Algérie,
révélateurs des déshonneurs des partis de gauche français**

Marc OLLIVIER *

Introduction

Nous appellerons réfractaires les appelés du contingent qui ont refusé de combattre le mouvement algérien de libération nationale en décidant soit de désertir après leur incorporation soit de s'insoumettre au service militaire ou au service en Algérie pendant la durée de la guerre.

Au cours de la guerre de libération nationale conduite par le FLN contre l'État français entre 1954 et 1962, les réfractaires français ont été très peu nombreux par rapport au grand nombre de jeunes mobilisés pendant cette période. On sait en effet que la quasi totalité des jeunes français nés entre 1932 et 1942 ont traversé la méditerranée pour combattre en Algérie, en Tunisie ou au Maroc, soit plus de deux millions et demi de jeunes hommes. Le nombre des réfractaires lors de ces conflits n'est pas connu avec précision : selon les critères et les estimations, il varie de 400 à 3.000 appelés¹. Rappelons que les réfractaires américains furent environ 80.000 dix ans plus tard -dans le seul Canada- pendant la guerre du Vietnam, sur trois millions de GI's mobilisés²...

Mon objectif au cours de cette communication n'est pas de faire œuvre d'historien et d'apporter des connaissances nouvelles sur ce mouvement de refus. Ce travail de recherche a commencé dès la fin de la guerre et se développe aujourd'hui, il a déjà fourni des éléments de réflexion importants et continuera naturellement d'en mettre à jour³. Nous disposons également de plusieurs récits écrits par des déserteurs et des insoumis, ou recueillis par certains auteurs, qui donnent un éclairage direct sur leurs parcours⁴. Je limiterai donc mes réflexions à deux questions. D'abord pourquoi ce mouvement de refus a-t-il été si faible au sein de la jeunesse française mobilisée pour la guerre ? Ensuite pourquoi a-t-il eu un écho relativement fort dans le contexte beaucoup plus large de toutes les formes de résistance à la guerre d'Algérie qui se sont manifestées à cette époque et même, plus généralement, dans le contexte des résistances aux guerres de type colonial comme celle du Vietnam ou aujourd'hui celles d'Irak et de Palestine occupée ?

Pourquoi si peu de réfractaires dans le déroulement du drame algérien ?

Il faut d'abord éclairer le contexte de ce drame, qui s'est déroulé il y a déjà un demi-siècle...

Les raisons principales de la violence et du caractère déchirant pris par la guerre d'Algérie tiennent à la nature très spécifique qu'avait prise la présence française dans ce pays, par ses liens structurels avec le système économique militaire et politique français dans son ensemble et par la contradiction fondamentale qui en résultait entre une constitution républicaine reposant sur les principes de liberté, d'égalité et de fraternité et une situation d'apartheid social et politique dans les départements algériens. Ce terme d'apartheid n'est pas exagéré : en 1954, sur deux mille fonctionnaires du gouvernement général de l'Algérie, on dénombre seulement huit musulmans. Et Germaine Tillon peut écrire « *dans la population musulmane les illettrés en Français atteignent 94% des hommes et 98% des femmes. Un petit musulman sur cinq va en classe et une fillette musulmane sur seize* »⁵. Installée par la conquête militaire depuis plus d'un siècle, associée à une politique d'assimilation niant l'identité algérienne de la population, et accompagnée de la spoliation des terres agricoles fertiles, cette présence française avait construit de fortes complémentarités économiques entre l'Algérie et la métropole en matière agricole, de travaux publics et tout récemment dans le secteur du pétrole, en s'appuyant sur une population d'origine européenne de plus d'un million d'habitants. Alors même que le système colonial français s'effondrait (La défaite de Dien Bien Phu et l'indépendance de l'Indochine est de 1954, le Maroc et la Tunisie sont en état d'insurrection depuis 1952 et seront indépendants en 1955 et 1956), la 4^{ème} république s'est avérée incapable de faire évoluer la

* Chercheur CNRS en sciences sociales, présent au Maroc puis en Algérie entre 1957 et 1972, insoumis « illégal » au Maroc en 1959. Cette communication a bénéficié des remarques et réactions de plusieurs anciens « réfractaires » : André Bernard, Jacques Blot, Pierre Boisgontier, Michel Boujut, Jean Clavel, Noël Favrelière, André Gazut, Jean-Louis Hurst, Jean Lagrave, Alban Liechti, Jean-Claude Noirclère, Louis Orhant, Jacques Pous, Bernard Sigg, Claude Vinci. Je les en remercie, tout en gardant toute la responsabilité des opinions exprimées ainsi que des erreurs ou omissions qui pourraient y subsister.

¹ Selon le Secrétariat d'État aux anciens combattants « *pour des raisons politiques, 700 se sont soustraits à leurs obligations militaires* ». Selon l'historien Tramor Queemeneur, ils auraient été entre 3 et 400. Le nombre des Algériens insoumis et déserteurs reste très imprécis.

² André Gazut, déserteur devenu réalisateur de films pour la télévision suisse, recueillit cette information en réalisant un reportage sur les déserteurs américains au Canada en 1971.

³ La bibliographie est importante. On peut se référer à Jean-Charles Jauffret, qui tente une approche exhaustive dans « *Ces officiers qui ont dit non à la torture, Algérie 1954-1962* », éd. Autrement Paris 2005. Ou à Hélène Bracco « *Pour avoir dit non* », éd. Paris-Méditerranée 2003.

⁴ Jean-Pierre Vittori, « *La vraie histoire des appelés d'Algérie* », éd. Ramsay Paris 2001 (réédition de « *Nous, les appelés d'Algérie* », Ramsay 1977)

⁵ Jean-Pierre Vittori, op.cit., p.15

situation en Algérie pour mettre un terme à l'apartheid social et politique du peuple algérien et reconnaître son droit à l'autodétermination. C'est le mouvement national algérien, en décidant de recourir à la lutte armée pour libérer son pays, qui fera éclater les contradictions de cette présence française. Mais il faudra un conflit meurtrier (pour les populations algériennes et le contingent militaire français), un changement de république et l'installation d'un régime bonapartiste en France suite à un coup de force militaire à Alger, la crise des barricades suivie d'un vrai putsch militaire finalement étouffé par les appelés du contingent, et la mobilisation de toutes les forces vives du pays contre ce putsch et contre les crimes abominables perpétrés par l'OAS en Algérie et en France, pour que s'engagent des négociations et que l'indépendance de l'Algérie soit proclamée... On peut donc dire que cette guerre a conjugué à la fois les caractéristiques d'une lutte de libération nationale et celles d'une véritable guerre civile au sein de la société française ⁶.

Ce conflit, rappelons le, n'a jamais été officiellement qualifié de guerre à l'époque, puisque le système en place voulait imposer la fiction de « l'Algérie, c'est la France... » et défendre à tout prix les intérêts du parti colonial soutenu par la majorité des européens d'Algérie. Mais pour tenter de maîtriser l'insurrection populaire algérienne, qui faisait éclater la structure politique de la société française, le renforcement des forces armées était nécessaire et les derniers gouvernements de la 4^{ème} république durent faire appel au contingent, c'est à dire aux appelés du service militaire citoyen, pour « quadriller » l'Algérie et la transformer en goulag nord africain sous le nom de « camps de regroupement ».

Pouvait-on arrêter l'engrenage qui a conduit au paroxysme de la guerre en Algérie ?

On ne peut pas répondre à cette question car il est impossible de refaire l'histoire, mais on peut attirer l'attention sur l'année 1956, qui peut être considérée comme le moment crucial où cette politique a été mise en œuvre. Après les premiers attentats du 1^{er} novembre 54, les mois qui suivirent ont permis de constater l'élargissement rapide de l'implantation du FLN en Algérie, surtout après les massacres d'européens août 55 dans le Constantinois par le FLN et la répression aveugle des civils algériens par les « forces de l'ordre » qui suivit. L'armée réclamait des renforts pour « pacifier » l'Algérie. En France des mouvements d'opposition au départ des « rappelés » (des soldats démobilisés rappelés pour l'Algérie) s'étaient produits en plusieurs endroits... Le choix à faire était décisif pour l'avenir. Le Parlement fut dissous le 2 décembre 55 et la politique algérienne prit toute sa place dans la campagne électorale qui suivit.

Il faut rappeler ici les engagements pris lors de cette campagne par les partis de gauche, c'est à dire par le Front Républicain et le Parti Communiste. Le Front Républicain était une coalition regroupant les socialistes, les radicaux, l'UDSR et quelques gaullistes dont Chaban-Delmas. La SFIO y jouait le rôle central. Voici ce qu'écrit le Populaire, journal de la SFIO, au cours de cette campagne :

« L'accumulation des erreurs en Afrique du Nord et particulièrement en Algérie et au Maroc, a amené le gouvernement Edgar Faure et sa majorité réactionnaire à se laisser enfermer dans le cycle infernal de la violence répliquant à la violence. Des classes entières de jeunes disponibles ont été rappelées. Des centaines de jeunes Français sont tombés, victimes de l'aveuglement et de l'égoïsme colonialistes. Le contingent est maintenu sous les drapeaux, autrement dit continue d'être inutilement exposé. Le Parti Socialiste s'élève contre ces mesures triplement condamnables : 1. D'un point de vue politique, car des solutions de conciliation sont susceptibles d'arrêter l'effusion de sang. 2. D'un point de vue moral, car les consciences des jeunes mobilisés se soulèvent devant les atrocités qui peuvent leur être ordonnées dans le cadre des opérations dites de « répression », de « nettoyage » ou de « ratissage ». 3. D'un point de vue technique, car les renforts réclamés par l'autorité militaire n'empêchent pas celle-ci de s'avérer de toute façon incapable de faire disparaître l'activité « fellagha ». Les jeunes Français ne veulent être ni complices d'assassinats prémédités ni victimes expiatoires des erreurs commises par ceux qui n'ont pas voulu en temps utile rechercher en Afrique du Nord des interlocuteurs valables et négocier avec eux. Pour la paix outre-mer, contre la guerre fratricide, ils voteront socialiste ! » ⁷.

De son côté, en octobre 1955, le porte parole du PCF appuie les oppositions à la guerre qui ont commencé à se manifester en France et reprend une déclaration de Témoignage chrétien du 23 septembre 1955 :

« Quoi que fasse le gouvernement, la force ne pourra pas venir à bout de la volonté de libération du peuple algérien [...] La guerre d'Algérie est une folie ».

En novembre 55, Maurice Thorez se prononce pour une politique de négociations avec les pays de l'Afrique du Nord et pour la création d'une véritable « Union Française », basée sur la répudiation du colonialisme et sur une association librement consentie entre la France et l'Algérie ⁸.

Le 2 janvier 1956, les résultats du vote donnent la victoire au Front Républicain. Le plus souvent on passe sous silence ou on minimise le vote majoritaire des Français pour des négociations en Algérie. C'est pourtant un fait politique de première importance, qui montrait la volonté majoritaire du corps électoral d'engager des pourparlers avec les nationalistes algériens. Guy Mollet, leader de la SFIO, devient Président du Conseil. Après avoir envisagé de tels pourparlers en nommant le général Catroux gouverneur de l'Algérie, il capitule devant le parti colonial et les pressions de l'armée et réclame à l'Assemblée Nationale des « pouvoirs spéciaux » pour engager une politique diamétralement opposée, transférant les pouvoirs de police à l'armée et décidant l'envoi de renforts massifs de jeunes appelés. Il s'agit clairement, tout le personnel politique en est conscient à l'époque, même si l'objectif de paix est toujours proclamé dans les discours, du choix de la guerre, un choix stratégique, puisqu'il ira jusqu'à engager l'armée française dans l'agression militaire contre l'Egypte lors de cette même année 1956, qui par ailleurs voit la Tunisie et le Maroc accéder à l'indépendance. Ce qui semble aujourd'hui stupéfiant, c'est l'attitude de tous les députés de la gauche : tous

⁶Noël Favrelière, op.cit. p.115. Cet aspect « guerre civile » de la guerre d'Algérie était perçu par les Algériens eux mêmes. Noël Favrelière raconte une conversation avec les soldats de l'ALN qui l'ont accueilli en Tunisie après sa désertion : « Qu'est-ce que cela te fait de penser qu'en France on te considère comme un traître ? – Même si pour tous je suis un traître, eh bien je m'en fous. Je ne suis pas seulement Français, avant ça je suis un homme qui se veut libre et qui voudrait que les autres le soient. – Pour nous, c'est parce que tu es un vrai Français que tu es ici avec nous. » Cette notion de « vrais Français » était très présente dans l'esprit des Algériens et faisait sans doute référence aux principes de la République...

⁷ Vittori Jean-Pierre, op.cit., p. 31

⁸ Hélène Bracco « Pour avoir dit non. Actes de refus dans la guerre d'Algérie 1954 - 1962 », Paris Méditerranée 2003, p.86

votent ces pouvoirs spéciaux, ceux du Front Républicain mais aussi ceux du Parti Communiste, commettant ainsi une véritable trahison à l'égard de leurs électeurs ⁹..

La SFIO porte évidemment la plus lourde responsabilité dans cette trahison, car c'est elle qui dirige le gouvernement et qui va enfoncer le pays dans la guerre coloniale en Algérie ¹⁰. Mais le parti communiste trahit aussi ses électeurs en votant ces pouvoirs spéciaux. Il n'exerce pas pour autant de responsabilités gouvernementales dans la guerre, mais son vote, suivi par les syndicats et les organisations qu'il influence, va priver tous les opposants à cette guerre d'un espace politique crédible pour légitimer leurs refus. Finalement aucun parti de gauche ne décidera de s'y opposer, même par les moyens de la résistance civile non violente, alors qu'ils avaient le mandat de la majorité électorale du 2 janvier d'engager des négociations avec les représentants du peuple algérien. Cette forfaiture politique a évidemment créé un contexte social défavorable à toute forme de désobéissance civile, et en particulier à un mouvement massif de refus parmi les appelés.

Ce n'est pas le lieu de porter ici un jugement sur ce déni de démocratie. On peut seulement demander aux historiens de mettre au jour les éléments qui nous manquent aujourd'hui pour l'analyser et le comprendre. On ne peut se satisfaire en effet d'arguments *ad hominem* évoquant la faiblesse de caractère des dirigeants, la duplicité hypocrite plus ou moins traditionnelle de la social-démocratie ou un certain paternalisme de la direction du PCF vis à vis des « colonisés ». Ils avaient à faire un choix stratégique décisif qui mettait manifestement en cause des structures profondes du pays et disposaient d'une majorité fraîchement élue à l'Assemblée Nationale représentant une volonté populaire clairement hostile à la guerre. Le jour de son investiture, Guy Mollet évoqua « la personnalité algérienne » et proposa « des élections libres au collège unique en Algérie ». Il nomma le général Catroux comme gouverneur de l'Algérie avec la mission de chercher des contacts avec les « rebelles ». Mais force est de constater que cette force politique constituée par les élections de Janvier 56 fut impuissante à s'opposer aux diverses factions du parti colonial, à ses prolongements dans l'appareil militaire et à la prégnance de l'idéologie impériale dans une partie de l'opinion, notamment parmi les élites de l'appareil d'Etat. Après la fameuse « journée des tomates » du 6 février à Alger, le gouvernement opte pour la répression, et remplace Catroux par Robert Lacoste, qui s'illustrera par sa complicité avec les va-t-en guerre et les tortionnaires. Pour comprendre cette sorte de coup d'Etat légal, il faudrait savoir comment se sont exercées les pressions des forces réactionnaires et du parti colonial sur le nouveau gouvernement, au point d'obtenir qu'il se déjuge totalement en l'espace de quelques semaines. Nous le saurons un jour, lorsque les archives politiques seront accessibles aux chercheurs...

La diversité des parcours

Quoi qu'il en soit, cette incapacité des partis de gauche de faire respecter des engagements validés par les électeurs est la raison majeure qui explique l'absence d'un soutien politique organisé aux réfractaires dans les premières années de la guerre et le faible nombre d'appelés qui ont pu trouver par eux mêmes un minimum de moyens et de contacts pour refuser de servir le système colonial. Cette défaillance politique s'est reflétée dans la diversité des attitudes et des parcours que l'on peut observer chez les réfractaires. Quant à l'immense majorité des appelés, ils partirent pour l'Algérie sans disposer ni de références politiques ni de moyens matériels pour refuser. Ils ne se sont finalement manifestés que tardivement, lorsque des généraux putschistes ont voulu prendre le pouvoir et qu'ils s'y sont opposés dans les casernes d'Algérie. Les appelés ont alors réussi à précipiter la fin de la guerre en 1961 alors que cinq ans plus tôt ils n'avaient pu en empêcher l'engagement.

L'insoumission et la désertion sont des décisions difficiles. Nombre de témoignages d'anciens appelés insistent sur ces difficultés¹¹ : la barrière des valeurs militaires et patriotiques est présente pour une grande partie de l'opinion (sens du devoir, solidarité nationale, appréhension de la honte à désertir un combat, honorabilité de la famille etc...) qui ne perçoit pas, au début, les spécificités de cette guerre ¹². D'autre part les problèmes matériels pour tout quitter, franchir une frontière, s'organiser une autre vie sont des obstacles réels pour la plupart des appelés. Le petit nombre de ceux qui firent le pas du refus tout au long du conflit en furent réduits à agir en ordre dispersé. Evoquons rapidement quelques unes de leurs conduites.

Il faut d'abord évoquer les appelés communistes qui furent amenés en quelque sorte à exprimer un triple refus : le refus de faire la guerre aux Algériens, le refus du vote des pouvoirs spéciaux par leur parti, et le refus de la désertion, considérée par eux comme une démission de leurs devoirs politiques. Sandrine Ségui leur a consacré sa thèse de doctorat et on estime leur nombre à une quarantaine ¹³. Le premier et le plus connu est Alban Liechti, incorporé en 1956, qui ne fut définitivement libéré qu'en 1962. D'autres ont suivi, tel Jean Clavel qui a connu la prison de Luxeuil, celle de Montluc à Lyon, le pénitencier d'Albert ville et le bagne de Tinfouchy dans le sud algérien. Ils ont affronté les tribunaux et les prisons militaires, parfois les bagnes et les sections spéciales disciplinaires où ils ont été souvent très maltraités ¹⁴. Certains démissionnèrent du parti pour aider le FLN, comme

⁹ La loi dite des pouvoirs spéciaux a été votée le 16 mars 1956 par 455 voix (dont celles de 150 députés communistes) contre 76 (poujadistes). Ils ont été utilisés dès le lendemain pour une série de décrets transférant à l'armée des pouvoirs de police et de justice et supprimant les libertés individuelles en Algérie

¹⁰ Robert Barrat écrit à ce propos : « Quatre hommes ont dirigé les affaires algériennes pendant la cruciale année 1956 : Mollet, Lacoste, Lejeune et Bourges-Maunoury [...] Aucun d'eux n'ignorait les raisons profondes de la révolte algérienne ainsi qu'en témoignent leurs professions de foi électorales de décembre 1956 [...] Ils ont cependant consenti à plonger la France dans une guerre atroce, à couvrir les pires opérations d'extermination sous l'hypocrite vocable de la pacification... »

¹¹ Vittori Jean-Pierre, « La vraie histoire des appelés d'Algérie », p.146

¹² Vittori Jean-Pierre, op.cit.p.8 « Entre l'insurrection de 1954 et mon incorporation dans l'armée en 1960, il n'aurait pas fallu me dire : cette guerre est injuste ou elle est inutile, ou même il faut la gagner ; ces affaires de grandes personnes ne m'intéressaient pas. Je ne faisais pas de politique. J'étais un sportif [...] D'ailleurs qui parlait de guerre ? On préférerait évoquer « les événements d'Algérie », « la pacification » ou « le maintien de l'ordre » [...]. Et les années s'écoulaient sur un fond permanent de bourrage de crâne pratiqué par la plupart des médias, presque toujours à la remorque des gouvernements en place... »

¹³ Hélène Bracco « Pour avoir dit non », Paris Méditerranée 2003, p.167.

¹⁴ Jean Clavel, dans une lettre personnelle, affirme « Je n'ai jamais douté ni regretté ma démarche de septembre 1957 et j'ai le sentiment, la certitude même, d'avoir agi dans le sens progressiste de l'histoire... »

Gérard Spitzer et Jean Guéricolas, d'autres en furent exclus comme Gérard Lorne. Leur choix fut sans doute le plus difficile, puisqu'il était combattu au début par la direction de leur parti, qui ne se décida à les soutenir que tardivement, bien après l'effondrement de la 4^{ème} république en 1958. Les uns ont refusé de combattre jusqu'à la fin de la guerre, d'autres ont été renvoyés en Algérie. Il faut relever que leur attitude a été activement soutenue par leurs familles, communistes pour la plupart et par quelques organisations comme le Secours Populaire.

Une seconde catégorie rassemble les appelés soutenus et regroupés au sein de l'Action Civique Non Violente (ACNV), un mouvement créé en 1957¹⁵. A partir de septembre 1960, ce mouvement organise principalement ses actions autour des réfractaires, le premier de ce groupe ayant été Pierre Boisgontier, infirmier parachutiste déserteur¹⁶. L'ACNV publie un appel et un modèle de lettre au Président de la République que signeront des centaines de citoyens¹⁷. Une trentaine de réfractaires se sont rattachés à ce mouvement (déserteurs, insoumis légaux et illégaux¹⁸), qui les entourait d'une solidarité sans faille. Ils demandaient aux autorités d'effectuer un service civil en Algérie. Beaucoup furent incarcérés et firent l'objet d'une vingtaine de procès entre 1960 et 1962¹⁹.

Mais les plus nombreux des réfractaires formèrent des groupes informels dans les pays où ils avaient trouvé refuge en quittant le territoire français, principalement en Allemagne, en Suisse, en Tunisie et au Maroc. Certains s'engagèrent dans les réseaux d'aide au FLN (réseau Jeanson en particulier) ou accomplirent une sorte de service civil pour le FLN en Tunisie et au Maroc. D'autres participèrent à diverses activités militantes parallèlement aux petits boulots qui les aidaient à survivre. Le cas de Noël Favrelière est particulier, qui déserta avec un prisonnier algérien et s'enfuit avec lui en Tunisie où il partagea un moment la vie de l'armée algérienne des frontières avant de se rendre aux États Unis. Celui de Claude Vinci également, qui déserta en Algérie en août 56, entra en France avec un billet d'avion payé par le FLN. Exclu par le PCF, il se mit au service des réseaux d'aide au FLN pendant plusieurs années tout en percevant sa solde de rappelé jusqu'en 1958, sa désertion n'ayant pas été enregistrée... Ayant demandé sa réintégration au parti en juillet 1962, il fut harcelé par la Commission Centrale de Contrôle Politique jusqu'en 1964 pour faire son autocritique, ce qu'il refusa toujours²⁰.

Il faut aussi évoquer le cas particulier des réfractaires algériens. Il y eut en effet des appelés algériens musulmans, puisqu'ils étaient officiellement considérés comme sujets français, même si beaucoup d'entre eux étaient écartés de l'incorporation par l'armée sous divers prétextes²¹. On ne connaît pas le nombre de ces appelés qui désertèrent, la plupart pour rejoindre les maquis du FLN (pas tous, car certains appartenaient au MNA), par patriotisme ou pour ne pas participer aux opérations de répression, mais ils furent certainement assez nombreux²². Michel Boujut, moniteur d'une section de ces appelés au camp de La Braconne (Charente) avant de désertier lui-même, raconte qu'ils faisaient leur service sur ordre de l'ALN pour parfaire leur formation et qu'ils s'apprétaient à désertier avec armes et bagages dès leur retour en Algérie²³.

Enfin il faut mentionner les membres du Parti Communiste Algérien (PCA) qui s'engagèrent dans la lutte armée tardivement pour finalement rejoindre l'ALN en 1956. C'est le cas de l'aspirant Henri Maillot, pied noir qui se considérait plus algérien que français. Membre du PCA, il déserta et prit le maquis en 1956 avec Maurice Laban, un autre pied noir ancien membre des brigades internationales en Espagne, lui aussi du PCA et le sous-lieutenant Hamid Gherab. Les deux premiers furent tués en 1956 lors d'un accrochage avec l'armée française. La même année est arrêté Fernand Yveton, également du PCA, qui sera torturé, condamné à mort et guillotiné en février 1957. Leur action prouve à la fois qu'il existait dans la population européenne d'Algérie des partisans résolus de l'indépendance du pays qu'ils considéraient comme leur, mais aussi qu'ils étaient peu nombreux et ont souvent été broyés par la guerre, condamnés comme traîtres par la France et souvent difficilement acceptés par le mouvement national algérien.

¹⁵ Fraters Erica, « Réfractaires à la guerre d'Algérie 1959-1963 », éd. Syllepse, Paris 2005. Ce nom d'auteur est l'anagramme du mot « Réfractaires » et recouvre les noms de 51 acteurs de ce groupe, tant réfractaires que solidaires actifs de leur refus.

¹⁶ Dans une lettre personnelle, Pierre Boisgontier témoigne d'un soutien assez large à sa décision de désertier : « J'ai été élu président de l'AG de Nancy alors que j'avais déjà annoncé mon refus de porter les armes durant la guerre d'Algérie, d'autre part j'ai bénéficié d'un appui matériel et moral des gens du PSU naissant, et de l'Action Civique non-violente qui jusqu'alors s'était seulement occupée de la lutte contre l'internement. Et lors de mon procès à Metz en février 61, plus de 500 étudiants de Nancy se sont déplacés pour me soutenir. »

¹⁷ Esprit N°12, décembre 1960

¹⁸ Les insoumis « légaux » refusent de se battre contre les Algériens après leur incorporation, tout en restant à la disposition des autorités. Ils sont condamnés et incarcérés. Les insoumis « illégaux » entrent en clandestinité ou s'expatrient avant leur incorporation.

¹⁹ Fraters Erica, op.cit. p.48

²⁰ Claude Vinci, lettre personnelle

²¹ Noël Favrelière « Le désert à l'aube », Les éditions de Minuit 1960 (réédition 2000). L'auteur avait terminé son service avant le 1^{er} novembre 1954 et a été rappelé en 1956. Il décrit ainsi le traitement appliqué aux appelés musulmans : « Je faisais partie d'une équipe chargée de faire passer les tests psychotechniques aux conscrits musulmans. Ce fut pour moi l'occasion d'approcher un grand nombre d'Arabes et de voir à quel point ils étaient misérables. Les trois quarts des conscrits qui se présentaient à nous étaient vêtus de loques et rares étaient ceux qui savaient lire et écrire. Les tests les divisaient en quatre groupes : il y avait les élèves gradés (futurs caporaux, caporaux chefs) les soldats qualifiés, les manœuvres, et enfin les bons à rien qui, ceux là, étaient renvoyés chez eux. Mais, avant même les tests, la visite médicale éliminait chaque fois, pour incapacité physique, un fort pourcentage de conscrits, auxquels s'ajoutaient ceux inscrits au PPA (parti nationaliste) parce qu'ils risquaient sous les drapeaux de faire de la propagande parmi leurs coreligionnaires. Prévenu à l'avance, le médecin militaire leur trouvait alors, à eux aussi, un défaut physique rédhibitoire [...] Les autres militaires et l'officier de notre équipe étaient pour la plupart des « pieds noirs ». Ils faisaient entrer les conscrits musulmans dans la salle des tests comme on fait entrer des moutons dans un parc, à coups de pied et de poing. »

²² Le film « La Trahison » de Philippe Faucon, sorti en France le 25 janvier 2006, rend bien compte de cette situation.

²³ Michel Boujut, « Oui, j'ai refusé de les combattre », Les Nouvelles Littéraires 1982.

Le mouvement des réfractaires a eu d'importants échos : il ne peut pas être isolé des multiples formes de désobéissance civile et d'actions « illégales » qui s'opposaient à la guerre coloniale en Algérie.

Bien que les réfractaires aient été peu nombreux parmi les appelés, en particulier dès le début de la guerre, il faut souligner que l'impact de leur refus ne doit pas être sous-estimé, car ils ont contribué à la mobilisation majoritaire de l'opinion publique contre la guerre, surtout à partir de 1959-60. En fait la résistance à la guerre a existé dès le début, mais elle n'a pu se concrétiser qu'au moment où la lutte de libération des Algériens a rendu leur autodétermination inévitable. Les Français ont alors dû décider comment liquider la domination coloniale sur l'Algérie.

Dès novembre 1955 par exemple, 250 intellectuels (artistes, philosophes, éducateurs) signent un appel « *pour mettre fin en Afrique du Nord à une guerre qui est une menace contre la République en même temps qu'un crime contre le genre humain* ». Ainsi se forme le Comité d'Action contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord²⁴.

Rappelons aussi les résistances au départ des « rappelés » qui se sont manifestées en divers endroits en France en septembre-octobre 1955 et surtout en mai-juin 1956, sous la forme de véritables mutineries, avec le soutien de la population comme à La Villeglé en mai 1956²⁵. De même des protestations ou des refus d'obéissance dans divers appareils d'état (révocation de M. Mairey, directeur de la sûreté, du doyen Jacques Peyréga, emprisonnement du général Paris de Bollardière, etc...).

Il y a aussi une véritable guerre de l'information : Dès 1955, Robert Barrat et Claude Gérard sont arrêtés pour des reportages sur les maquis algériens dans France-Observateur et Demain. En 1957, alors que la plupart des journaux soutiennent la politique de répression, certains médias commencent à publier des témoignages et des prises de position, telle que la brochure du Comité de résistance spirituelle, quelques livres dénonçant les tortures et les exactions sont publiés. Alors se multiplient les saisies, interdictions, procès « pour atteinte à l'honneur de l'armée » etc²⁶.

Il faut ajouter à cela les réseaux de soutien au FLN, forme active du refus de la guerre dès 1956, dont le principal était animé par Francis Jeanson et Heuri Curriel. Outre les transports de fonds et les passages de militants aux frontières, ils ont fourni le principal soutien aux déserteurs et insoumis décidant de quitter la France et plusieurs d'entre eux s'y sont engagés. A partir de 1960, cette résistance multiforme s'élargit ainsi en France tandis que les actes de refus, de désertion et d'insoumission augmentent.

Enfin le mouvement « Jeune Résistance » émerge en plein jour en 1960 et fait l'objet d'un écho médiatique exceptionnel. Dans son livre, Jean Louis Hurst se rappelle avec quelle stupéfaction il apprend par Louis Orhant que « les tiers de l'UNEF et les deux tiers des jeunes du PSU se réclamaient ouvertement de Jeune Résistance »²⁷. Peu après « l'appel des 121 » fait l'effet d'un coup de tonnerre : analysant tous ces « *mouvements libres qui se sont développés en marge de tous les partis officiels, sans leur aide et, à la fin, malgré leur désaveu* » il proclame la légitimité de la cause du peuple algérien et justifie le refus de prendre les armes ainsi que l'aide et la protection apportées aux Algériens opprimés au nom du peuple français. Le procès du réseau Jeanson contribue aussi à une très large médiatisation du débat ainsi lancé et la première manifestation de masse lancée par l'UNEF envahit les rues des grandes villes le 27 octobre 1960.

Finalement toutes ces formes de résistance trouvent un débouché déterminant avec les actions de masse politiques et syndicales qui accompagnent l'action décisive des appelés du contingent en Algérie (appuyés à la radio par le général de Gaulle), pour contrer le « putsch des généraux » en 1961. On peut dire que cette crise très grave et l'écrasement du pronunciamiento d'Alger par ces actions de masse civiles et militaires ont enfin brisé définitivement les structures de la France colonialiste et refondé les bases républicaines et démocratiques de la société française, même si les combats d'arrière-garde meurtriers de l'OAS ont prolongé la bataille au delà même de la proclamation de l'indépendance algérienne. Il faut donc situer les parcours diversifiés des réfractaires dans le mouvement global de résistance à la guerre qui s'est progressivement développé en France dès 1954 et a finalement triomphé du parti colonial, des militaires putschistes et des criminels de l'OAS en imposant de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple algérien. C'est dans ce contexte qu'à partir de 1960 les réfractaires ont peu à peu trouvé dans l'opinion publique anti-coloniale la compréhension et le soutien qui leur avait fait défaut auparavant, et que leur engagement s'est trouvé largement médiatisé.

Ainsi à mon avis il faut faire le lien, sans esprit de système, entre le vote des Français pour la paix en janvier 1956, toutes les formes de résistance à la guerre qui ont suivi, le refus du contingent de suivre les chefs militaires putschistes liés au « parti colon », et finalement la mobilisation populaire massive contre ce putsch et contre les crimes de l'OAS et des réseaux d'extrême droite qui la soutenaient. On donne ainsi toute leur place aux multiples mouvements de prise de conscience, de protestation, de désobéissance, d'action directe et finalement de refus déterminé de poursuivre l'aventure coloniale meurtrière de la société française en Algérie inaugurée en 1830.

²⁴ Hélène Bracco, op.cit., p.88

²⁵ Jacques Blot, rappelé en 1956, écrit dans une lettre personnelle : « *A Mourmelon, les rappelés ont emprisonné les galonnés et pris le contrôle du camp [...] Je me présente à Evreux où j'étais convoqué, avec douze mois de retard. Il règne une pagaille administrative indescriptible. Pendant plus d'une semaine, je viens tous les jours à la caserne distribuer des tracts contre la guerre de diverses origines (libertaires ou trotskistes). Je prends fréquemment la parole en incitant les soldats à se rebeller et je suis écouté. Il y a un peu partout des mouvements très importants de rappelés mais aucunement coordonnés et pas du tout soutenus par la gauche officielle, PCF compris et par les syndicats dits ouvriers. Le matin du départ pour Marseille, j'incite mes compagnons à l'insubordination. On tente de m'arrêter, ces derniers s'y opposent. Je refuse de porter une arme et un uniforme complet. Le voyage a duré presque deux jours. Quelques uns de mes camarades sont déchainés, ils tirent à tout bout de champ le signal d'alarme, descendent sur la voie et tentent d'arrêter le convoi* ». Jacques Blot finira sa période de rappelé en prison et sera libéré l'été 1957. Il militera ensuite au sein du réseau clandestin d'aide aux réfractaires Jeune Résistance.

²⁶ L'Humanité a été saisie 27 fois et poursuivie 209 fois ; Témoignage Chrétien saisi 2 fois en France et 618 fois en Afrique du Nord ; l'Express saisi 13 fois. 11 ouvrages ont été saisis, publiés par Maspéro et les Éditions de Minuit

²⁷ Jean Louis Hurst « Le déserteur », éd. L'échappée Paris 2005, p. 13 (réédition éd. De Minuit 1960 et éd. Manya 1991)

Pour conclure, il faut faire état des prolongements et des échos de cette résistance depuis la fin de la guerre

Les réseaux construits pour l'aide au FLN et aux réfractaires animés par Henri Curiel ont continué une action internationale de soutien à tous les mouvements de libération, sous le nom de « Solidarité », avec l'aide du tout nouvel état algérien. Ceci est une autre histoire que nous ne pouvons aborder ici. Rappelons seulement les liens établis entre ce réseau et le mouvement très important des réfractaires américains pendant la guerre du VietNam²⁸. La comparaison entre les deux guerres a suscité un important débat intellectuel aux Etats Unis²⁹. En 1967, George Steiner posait ainsi la question : « *Est-ce qu'un professeur américain doit aider ses étudiants à gagner le Canada ou le Mexique, comme Jeanson aidait ses étudiants à quitter la France pendant la crise de l'Algérie ?* »³⁰. C'est là aussi une autre histoire. Il faut cependant retenir que la part de guerre civile qu'a portée la guerre d'Algérie se retrouve dans le double lien de cette guerre avec l'histoire des années 70 et 80 en Amérique : d'un côté les prestations d'officiers tortionnaires français pour former les bourreaux des dictatures sud américaines³¹, de l'autre les solidarités avec les mouvements de réfractaires aux Etats Unis.

A Genève Jacques Pous, ancien moine déserteur, poursuit son militantisme anti-colonial. Dans une lettre à l'auteur, il écrit « *Je suis, depuis plus de 30 ans, membre de l'association Suisse-Palestine et je milite actuellement dans le Collectif Urgence Palestine de Genève, un mouvement de solidarité avec la Palestine qui, entre autres, organise des missions civiles dans les territoires occupés. Dans ce cadre, j'ai lancé l'idée que notre solidarité pouvait aussi s'exprimer en faveur des refuzniks israéliens. Ainsi, avec André Gazut et d'anciens membres du soutien, nous avons participé, en décembre 2004, à une mission de solidarité qui nous a permis de rencontrer des réfractaires israéliens et des résistants palestiniens* »³².

Notons enfin qu'un certain nombre de réfractaires français restent militants d'organisations actives sur le terrain de la lutte contre la guerre. D'un côté, des anciens de l'Action Civique Non Violente (ACNV), réfractaires et solidaires, qui se sont retrouvés en 2003, rassemblent et publient des témoignages sur leurs actions contre la guerre d'Algérie. Quelques-uns de ce collectif ont participé, du 19 avril au 4 mai 2005, à un chantier, organisé par l'ICAH (Israeli Committee Against House Demolition) pour la reconstruction d'une maison palestinienne détruite quatre fois par les autorités israéliennes, puis à une manifestation contre la construction du « mur de la honte » dans le village palestinien de Bil'in, où ils ont affronté grenades assourdissantes, tirs de balles en caoutchouc et gaz lacrymogènes.

D'un autre côté, de nombreux anciens « soldats du refus » animent l'ACCA (Association des Combattants de la Cause Anticoloniale), présidée par Henri Alleg et Alban Liechti³³, qui « agit contre le colonialisme aujourd'hui » et a notamment activement dénoncé la loi du 23 février 2005 qui prétendait imposer officiellement « la reconnaissance du rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord ».

Ce dernier avatar nous montre que le débat sur « les bienfaits de la colonisation » est toujours d'actualité. Mieux : au delà des débats idéologiques, l'actualité internationale fournit tous les jours la preuve que la nécessité de combattre les pratiques coloniales s'impose encore concrètement aux hommes et aux femmes qui défendent les libertés, les droits de l'homme et la démocratie, que ce soit en Palestine, en Irak, en Tchétchénie etc³⁴. Il n'est donc pas étonnant que le mouvement des réfractaires se mondialise à la mesure de cette nécessité, que ce soit aux États Unis³⁵, en Israël, en Russie ou ailleurs.

²⁸ Bernard Riguet et Didar Fawzi témoignent de contacts suivis à Alger avec Elridge Cleaver des Panthères Noires, et Donald Cox. C'est ainsi qu'au nom de "Solidarité", Martin Verlet a été aux Etats-Unis, en liaison avec Tom Hayden et son organisation d'appui aux déserteurs, pour donner des cours sur les moyens pratiques de réussir l'insoumission et la désertion, au début de la guerre du Vietnam.

²⁹ Citons par exemple plusieurs articles de Paul Goodman : « Appeal », New York Review of Books, tome 8 N°5, 6 avril 1967, p.28; "We Won't Go", id. N°9, 18 mai 1967 p.17; "A Causerie at the Military-Industrial", id. Tome 9 N°9, 23 novembre 1967 p.17. Citations de l'article de David L.Schalk « Algérie et Viet-nam », dans « La guerre d'Algérie et les intellectuels français », sous la direction de J-P.Rioux et J-F.Sirinelli, ed. Complexe, Paris 1991.

³⁰ Noam Chomsky et George Steiner, « An Exchange », New York Review of Books, tome 8 N°6, mars 1967, p.28, cité dans le même article de David L.Schalk.

³¹ Marie-Monique Robin « Escadrons de la mort, l'école française », éd. La Découverte Paris 2004, p.212. Dans la présentation de cet ouvrage, on peut lire : « *Dès la fin des années 50, les méthodes de la « Bataille d'Alger » sont enseignées à l'Ecole Supérieure de Guerre de Paris, puis en Argentine, où s'installe une « Mission militaire permanente française » constituée d'anciens d'Algérie (elle siègera dans les bureaux de l'état-major argentin jusqu'à la dictature du général Videla). De même en 1960, des experts français en lutte antisubversive, dont le général Paul Aussaresses, formeront les officiers américains aux techniques de la « guerre moderne », qu'ils appliqueront au Sud Viet-nam* »

³² A cette occasion, Jacques Pous a publié en Israël un message aux refuzniks : « *C'est vous qui êtes la chance de votre pays; lorsque le temps de vivre ensemble sera arrivé, les Palestiniens sauront, grâce à vous, qu'un Israélien n'est pas seulement quelqu'un qui tue, emprisonne ou humilie. C'est vous qui représentez la véritable tradition du judaïsme; celle de l'universalisme et non celle du nationalisme obtus, celle de l'humanisme et non celle du rejet de l'autre. Ne craignez donc pas en prenant vos distances avec quelques uns de vos compatriotes de rejoindre la grande fraternité humaine. Sachez qu'il y a de part le monde et, en particulier, parmi les réfractaires à la guerre d'Algérie et parmi tous ceux qui ont apporté leur soutien à la lutte du peuple algérien, des femmes et des hommes qui sont solidaires de votre lutte et veulent la faire connaître comme la seule voie vers la paix, car c'est la seule voie vers la justice qui est due au peuple palestinien. Ne craignez pas de dire non, car ce ne sera jamais un déshonneur d'être considéré comme un traître parce que l'on a su dire non.* »

³³ ACCA, 28 rue Victor Hugo, 92240 Malakoff – fax : 01 42 53 06 32 – courriel : < ass-acca@wanadoo.fr >

³⁴ Jean-Claude Noirclere, déserteur pendant la guerre d'Algérie, écrit dans une lettre personnelle : « *Si j'ai refusé de faire la guerre coloniale d'Algérie, c'est parce que j'ai toujours été du côté des colonisés contre les colonisateurs, des opprimés contre les oppresseurs [...]. Même si leurs motivations sont diverses, les jeunes gens américains, russes, israéliens etc... qui refusent de coloniser, de dominer, de terroriser les peuples irakien, afghan, tchétchène, palestinien ont droit à notre respect, notre gratitude et toute notre aide.* »

³⁵ D'après David Stutzman, Directeur du « Military Counseling Network », les statistiques du Pentagone comptent 7.000 déserteurs américains en avril 2006. Il estime qu'ils doivent être en réalité beaucoup plus et que leur nombre augmente rapidement.